

Wild Side présente

# SORTIR DU BOIS N°2



## Exposition au grand air

Site de Transfert Rezé-Nantes

été 2022

Affiche réalisée par Stéphanie Tco

WILD  
SIDE



Loire  
Atlantique

VILLE DE  
Nantes

Bougues  
Immobilier

NANTES  
MÉTROPOLE  
AMÉNAGEMENT

amac

MPVite

LE  
RAYON  
VERT

## RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJET DE L'EXPOSITION SORTIR DU BOIS N°2

L'association [Wild Side](#) organise la 2<sup>de</sup> édition de *Sortir du bois* : un appel à projet permettant à 6 artistes émergents de bénéficier d'un accompagnement professionnel et d'une participation à une exposition collective sur le site de Transfert (Rezé, 44) entre les mois de juillet et septembre. L'appel à projet est ouvert pendant un mois, du 11 avril 2022 au 11 mai 2022, jusqu'à 12h.

*Les lauréats bénéficieront d'une bourse de création de 1 750 € (1 250 € pour la production + 500 € de rémunération), d'un accompagnement à la professionnalisation (aide à l'écriture de la démarche artistique et biographique, à la médiation et partages d'expériences...)*

Les candidats sont invités à présenter leur proposition artistique via un formulaire en ligne. Les dossiers seront étudiés par un comité de sélection composé des parties prenantes du projet.

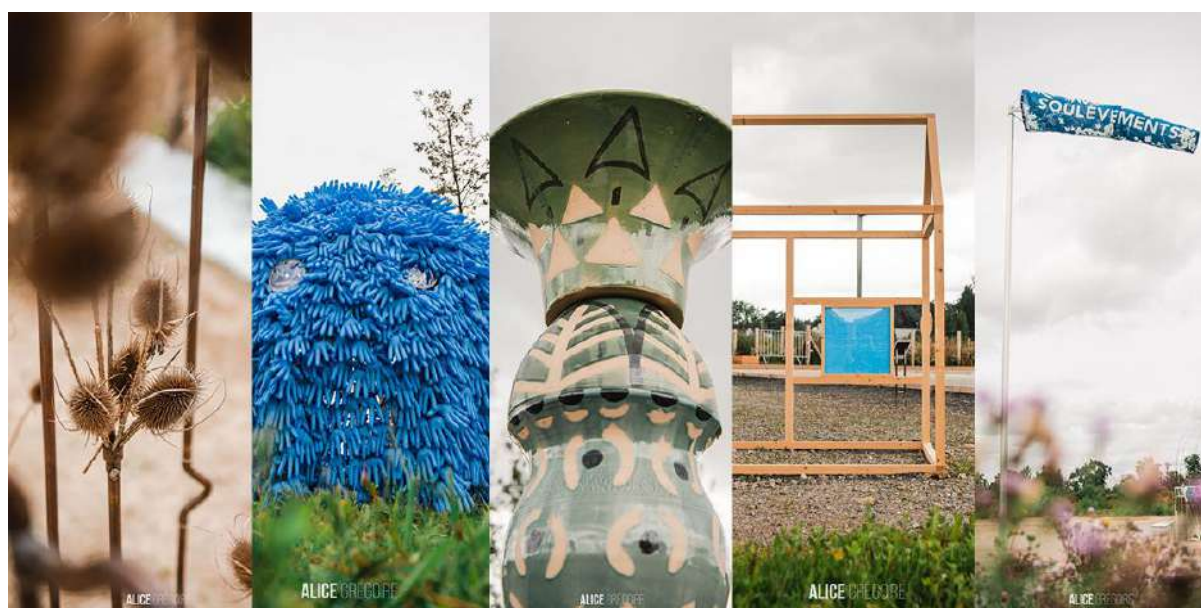
*Lancée grâce au soutien de Pick Up Production, de la Direction Culture du Département de Loire-Atlantique, la Ville de Nantes et Bouygues Immobilier, l'exposition s'appuie sur la mobilisation de partenaires stratégiques tels que l'agence Amac, l'association MPVite, la galerie le Rayon Vert et Nantes Métropole Aménagement.*

Pendant l'appel à projet, nous proposons **2 visites sur site et 2 réunions d'informations en visioconférence** destinées à répondre aux différentes interrogations des candidats.

> Dates et inscriptions [via ce formulaire](#)

### SORTIR DU BOIS 2021

*La 1<sup>ère</sup> édition de Sortir du Bois a retenu 5 projets parmi 58 candidatures. Les lauréats suivants ont pu exposer sur le site de Transfert : Le collectif -us (Élodie Alain et Aïda Lorrain, Marion Dalibert, l'atelier Tour de la Terre, Virginie Cavalier, et Romain le Badezet.*



## **Sommaire**

<b>1 - Présentation de l'association Wild Side</b>	<b>4</b>
<b>2. Intitulé de l'exposition - "Sortir du bois"</b>	<b>4</b>
<b>3 - Présentation du lieu de l'exposition - Transfert</b>	<b>4</b>
<b>4 - Les objectifs du projet</b>	<b>8</b>
<b>5 - Les conditions générales</b>	<b>8</b>
Concernant les artistes	8
Concernant les oeuvres	9
Concernant les lieux - Fiche de technique	10
Concernant la sélection des projets	10
<b>6 - Pour que votre candidature soit prise en compte</b>	<b>11</b>
<b>7 - Les partenaires</b>	<b>11</b>
<b>8 - Liens externes</b>	<b>12</b>

# CAHIER DES CHARGES

## 1 - Présentation de l'association [Wild Side](#)

Jeune association nantaise, Wild Side développe des projets artistiques basés sur une approche partenariale, la mutualisation des compétences et le décroisement des univers.

Cette deuxième édition "Sortir du bois" vise à contribuer à la professionnalisation de plasticiens émergents en mettant à leur disposition des moyens humains et financiers.

## 2. Intitulé de l'exposition - "Sortir du bois"

*Apparaître au grand jour - Sortir de sa cachette / de sa réserve - Se dévoiler - Se manifester  
Invitation à la déambulation, à prendre l'air*

Cette thématique végétale évoque la sortie de terre de la forêt test préfigurant les futurs espaces verts du quartier d'habitation qui prendra place sur le site d'ici 2030.

Il s'agit également d'une double invitation, à se dévoiler pour des artistes en devenir et à sortir profiter du grand air. Cette thématique lancée à l'issue de la crise sanitaire nous ramène aujourd'hui à notre soif de liberté.

## 3 - Présentation du lieu de l'exposition - Transfert

Sur la commune de Rezé, au Sud Ouest de Nantes, a pris place en 2018 un projet culturel et artistique transitoire baptisé "Transfert". Installé sur le site des anciens abattoirs de l'agglomération nantaise. Il est porté par Pick Up Production, association culturelle qui défend la culture comme terrain d'expression pour le plus grand nombre et conduit à Nantes une politique d'action culturelle ambitieuse à travers concerts, spectacles ou expositions dont l'emblématique festival Hip Opession. Pick Up Production a invité l'association Wild Side à investir ces jardins tests pour y organiser une exposition collective temporaire.

Transfert, dans l'imaginaire de ses protagonistes, est un village mutant construit par un peuple nomade dans un désert culturel pour y accueillir de la vie durant un temps de transition entre le passé et le futur. Chaque été, ce lieu de vie culturel propose une programmation hétéroclite, entre concerts, spectacles, ateliers, jeux, pour que le plus grand nombre s'y retrouve.

Transfert est également un laboratoire à ciel ouvert, un outil de questionnement pour penser les espaces communs de demain. Le projet s'est construit sur l'objectif de profiter de l'environnement créé pour organiser des réflexions autour du "être ensemble", "vivre ensemble" et "agir ensemble" via une démarche de recherche action.



crédits photo : © Jérémy Jehanin

Lieu d'étude, de culture et de vie, Transfert a réuni en 2019, 140 000 visiteurs sur la période de mai à septembre et 50 000 visiteurs pour les éditions si particulières de 2020 et 2021.

Dès 2025, un nouveau quartier prendra vie sur le site. Porté par Nantes Métropole Aménagement pour la Métropole. Le projet Pirmil Les Isles vise à proposer la ville nature, en s'inscrivant dans les enjeux de transition écologique et de modes de vie bas carbone dans un territoire où la Loire a une place de choix. Le projet, porté dès ses fondements par un certain nombre de pas de côtés, intégrant des modes de constructions moins impactants sur l'écologie et la santé, des modes de vie résilients et une montée en puissance du rôle de la nature comme élément structurant de la ville, le tout intégrée dans une démarche intégrant l'expérimentation comme un outil nouveau de fabrication de la ville.

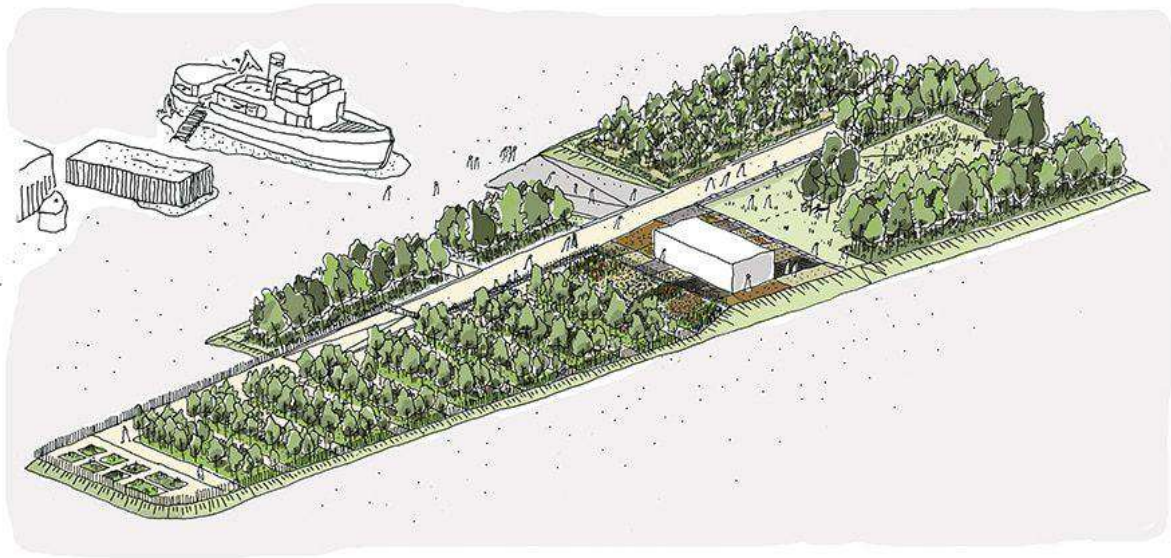
A ce titre, le jardin tests, tout à la fois préverdissement, prototype et lieu d'expérimentation, propose de vivre échelle 1, un jardin éco conçu : sans arrosage automatique, avec sols composés à minima de 60% de sables et des palettes végétales adaptées aux canicules, dans un lieu où par le contexte très minéral, l'effet d'îlot de chaleur urbain est une réalité ! Prouver que la renaturation de sites post industriels fonctionne c'est toute l'ambition de ce jardin.

C'est dans ce nouvel espace, et dans ses alentours, que s'installera l'exposition "Sortir du bois n°2".



Pour faciliter le travail de création artistique et proposer un projet adapté au site, les jardins tests et leurs abords ont été divisés en **sept zones**, destinées à accueillir un ou plusieurs projets. Vous trouverez des fiches techniques (cf. pièce jointe) détaillant les contraintes liées à chacune de ces zones (implantations, interactions avec le public ou non,...).

Deux visites sur site sont proposées pour permettre aux candidats de s'y projeter au mieux et de s'appropriier les contraintes des différents espaces afin de proposer le projet le plus cohérent. Si des personnes ne peuvent pas se déplacer pour participer à ces visites, deux visioconférences seront également proposées pour répondre aux différentes interrogations. Si vous souhaitez participer à ces visites, avant de proposer un projet, merci de vous inscrire via ce [formulaire](#).



© Crédit visuel des jardins : d'ici là

Ci-dessus, les jardins dans quelques années !

Ci-dessous, les jardins lors de leur mise en place en 2021. La verdure y est désormais plus dense mais les photos permettent ici de se rendre compte de l'espace à investir.





#### **4 - Les objectifs du projet**

Ce projet développe notre vision de l'accès à l'art et la culture pour les artistes et le public.

Les artistes bénéficient d'un accompagnement, d'une mise en réseau, d'une visibilité, d'un lieu pour créer et d'une rémunération pour créer et exposer.

Le public profite d'un espace vert, accessible gratuitement, habité de propositions artistiques pensées spécifiquement pour les jardins tests. A l'issue de l'exposition, les œuvres pourront être proposées à la vente. L'association Wild percevra une commission de 20%.

#### **5 - Les conditions générales**

##### **Concernant les artistes**

- L'appel à projet est ouvert aux artistes émergents, autodidactes, en sortie d'étude, en voie de professionnalisation...
- Le caractère émergent des profils artistiques sera évalué selon l'impact décisif que pourra constituer cette opportunité pour les candidats
- Il n'y a pas de limite d'âge.
- L'appel d'offre n'est fermé à aucune discipline bien que les contraintes d'une exposition en extérieur soient restrictives.
- Il peut s'agir d'une candidature collective ou individuelle.



- La réception des dossiers pourra donner lieu à des sollicitations de la part de l'association si ce dernier n'est pas complet, ou si des informations complémentaires semblent nécessaires.
- Un comité technique se tiendra pour étudier les dossiers des candidats et évaluer la faisabilité des projets.
- Un comité de sélection, constitué de professionnels du secteur de la culture (composition cf point 5), sélectionnera jusqu'à 6 projets. Toute candidature donnera lieu à une réponse de la part de l'association.
- Chaque projet sélectionné se verra octroyer une **bourse de création de 1 750 €** que l'association souhaite répartir de la manière suivante : 1250€ dédiés à la production de l'œuvre (achat de matériaux), logistique (frais de transport, hébergement, repas ) + 500€ de rémunération et cession temporaire des droits d'auteurs, que l'association s'engage à déclarer à l'Urssaf pour les artistes inscrits en tant qu'artistes-auteurs.
- 50% de la somme totale sera versée à l'issue de la sélection, 50% à la livraison de l'œuvre au moment de l'installation.
- Une attention particulière sera portée aux candidatures issues de la Loire-Atlantique bien que cet appel à projet ne leur soit pas réservé.

### **Concernant les oeuvres**

- Les œuvres pourront être issues de productions existantes ou être des créations ad hoc.
- Les œuvres devront être pensées pour une installation in situ. Selon les détails du plan d'implantation (cf. fiche de site), elles seront à portée de main des visiteurs. Elles devront donc être suffisamment solides pour résister à d'éventuelles manipulations.
- Si elles sont susceptibles d'être installées dans des espaces accueillant du public, les œuvres ne devront pas présenter de danger pour les visiteurs.
- Elles devront être pensées pour résister, pendant une durée de trois mois, aux aléas climatiques (vent, pluie, forte chaleur...). A noter que, bien que le site restera fermé la nuit, il ne fera pas l'objet d'une surveillance particulière pendant les horaires d'ouverture. L'association se gardera le droit de solliciter les artistes durant la période d'exposition pour remettre en état/réparer une installation qui serait endommagée et dont l'intégrité artistique serait touchée. Un entretien courant, ou des petites interventions de réparation pourront être assurés directement par les techniciens du site.
- Leur installation et sécurisation se fera en lien avec les équipes techniques de Transfert, amenées à en valider la faisabilité et assurer leur mise en œuvre.
- Les œuvres pourront être réalisées, en totalité ou en partie in situ, ou bien être apportées finalisées. Une période de **résidence de production d'une semaine** par projet est proposée sur site entre le 20 juin et le 1er juillet. Celle-ci se tiendra dans un espace couvert et sera encadrée par les équipes Wild Side avec l'accompagnement de techniciens de Transfert.
- L'installation des œuvres se déroulera **début juillet**.
- Le démontage des œuvres se fera à la suite de la fermeture du site au public à **la mi-septembre**, la présence des artistes sur site est obligatoire.
- A l'issue de l'exposition les œuvres pourront être proposées à la vente.

- Une attention particulière sera accordée aux projets prenant en compte leur impact environnemental et privilégiant des solutions de réemploi et de recyclage des matériaux.
- Dans un souci de respect de l'intégrité du travail de l'artiste et de la programmation de Transfert et de Wild Side, les organisateurs se réservent le droit de ne pas exposer une œuvre qui ne serait pas conforme à l'intention présentée.

### **Concernant les lieux**

- Chaque artiste devra faire le vœu **d'une zone d'implantation de son projet** parmi les sept espaces proposés. L'association et le comité de sélection se réservent la décision finale d'attribution de tout ou partie des emplacements.
- Les installations devront être respectueuses des différents espaces, elles ne devront pas avoir d'impact majeur sur leur environnement, outre les contraintes liées à leur implantation. Les espaces devront être restitués dans un état strictement identique à l'état initial à la fin de l'exposition : sans changement de niveaux, trous etc. Cette contrainte doit être également prise en compte pour le choix des matériaux et de fixation de l'œuvre"
- Les œuvres végétales ne sont autorisées qu'à condition qu'elles utilisent les plantes des tests. (*pas de bombes à graines avec plantes invasives par exemple...*)
- Les jardins tests ne comportent pas d'arrivée de fluides ni d'électricité.

### **Concernant la sélection des projets**

Pendant l'appel à projet, des précisions pourront être demandées aux candidats afin d'apporter toutes les informations aux comités suivants, qui se réuniront après la clôture de l'appel à projet :

- Le comité de sélection évaluera les candidatures au regard de plusieurs critères : caractère émergent, originalité et pertinence de la proposition artistique, intégration au compte du site, faisabilité technique, capacité de l'artiste à mener à bien son projet, ...
- Le comité écartera les projets jugés non compatibles avec le site et son exploitation et sera également attentif à la cohérence de la proposition artistique avec les partis-pris d'aménagements paysagers et urbains du projet de Pirmil-Les Isles : matériaux de réemploi, bio-sourcés et ressources renouvelables; sobriété; place prépondérante du végétal et principes de renaturation; atténuation des effets du changement climatique par les solutions fondées sur la nature...
- Le comité recherchera une cohérence entre les projets sélectionnés;
- Il est constitué des représentants des structures suivantes :
  - Agence AMAC
  - Association MPVite
  - Association Pick up
  - Association Wild Side
  - Département de Loire-Atlantique
  - Galerie Le Rayon Vert
  - Nantes métropole aménagement

Le comité de sélection présélectionnera jusqu'à une dizaine de candidats qui seront invités à un échange en visio afin de présenter leur projet de vive voix et répondre à d'éventuelles interrogations avant de procéder à la sélection finale des 6 lauréats.

## 6 - Pour que votre candidature soit prise en compte

→ Vous devez correspondre au profil recherché (= artiste émergent)

→ Votre dossier doit être complet et comporter

- La réponse au questionnaire en ligne
- Une présentation visuelle de votre projet
- Une simulation d'implantation
- La lettre d'engagement

En option

- Tout autre document nous permettant de découvrir plus en profondeur votre travail (portfolio, book, présentation de votre démarche...)

→ Vous devez proposer un projet réalisable intégrant les contraintes du site (cf fiches techniques)

- Les résultats de l'appel à projet seront annoncés **à partir du 25 mai 2022**

- Les projets qui ne seront pas sélectionnés à l'issue du comité de sélection pourront bénéficier, sur demande, de retours commentés du comité.

Ils pourront être conservés par Wild Side et Pick up pour une durée maximale de 3 ans en vue de potentielles et/ou futures opportunités.

## 7 - Les partenaires

Le projet Sortir du Bois bénéficie du soutien de :

[Pick Up Production](#) est une association culturelle qui défend la culture comme terrain d'expression pour le plus grand nombre et conduit à Nantes une politique d'action culturelle ambitieuse à travers concerts, spectacles ou expositions dont le l'emblématique festival Hip Opession. Depuis 2018, sur la commune de Rezé, au Sud Ouest de Nantes, Pick up production anime un projet culturel et artistique transitoire baptisé "[Transfert](#)", installé sur le site des anciens abattoirs de l'agglomération nantaise.

La [Direction Culture du département de Loire Atlantique](#)

La politique culturelle départementale repose avant tout sur celles et ceux qui font l'art et la culture. Le Département soutient les projets qui favorisent l'accès à la culture pour toutes et tous. Objectifs : sensibiliser les jeunes, développer la lecture publique, sauvegarder et valoriser le patrimoine. Une action au cœur de toutes les solidarités : éducatives, sociales, territoriales.

[Bouygues Immobilier](#) s'engage à être l'acteur du changement nécessaire et profond des façons d'imaginer et de réaliser la ville, votre ville ! Une ville belle et respectueuse de notre planète , où les femmes et les hommes vivent en harmonie. Signataire de la charte 1 Immeuble 1 œuvre, Bouygues Immobilier s'est associé avec Wild Side pour promouvoir l'art émergent dans une volonté de soutenir la création et de diffuser l'art et la culture au plus grand nombre. Notre objectif est de prolonger ce partenariat pour accompagner la création et l'intégration d'œuvres à nos projets immobiliers.

[Nantes Métropole Aménagement](#) est une société publique locale missionnée par Nantes Métropole pour développer le projet Pirmil-Les Isles. En tant qu' aménageur, Nantes Métropole Aménagement est propriétaire des terrains qui sont mis à disposition du projet Transfert dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire.

A cheval sur les communes de Nantes, Rezé et Bouguenais, Pirmil – Les Isles forme sur 200 hectares, avec l'Île de Nantes et le Bas Chantenay, le triangle de la nouvelle centralité métropolitaine élargie. Le nouveau quartier accueillera 7 000 à 8 000 habitants et 2 000 à 4 000 emplois supplémentaires. Dans ce site aujourd'hui très artificialisé, il s'agit de constituer un urbanisme dense où la nature, en lien avec les rives de la Loire et de la Sèvre, a une place décisive, du jardin à l'ample paysage des cours d'eau.

L'agence [AMAC](#) est missionnée par le Conseil départemental de Loire-Atlantique pour l'accompagnement à la professionnalisation des artistes plasticien·ne·s bénéficiaires du RSA. L'agence propose également des formations aux artistes auteur·rices des arts visuels qui cherchent à renforcer leurs compétences dans l'exercice de leur activité

L'association [MPVite](#), fondée en 2006 par des artistes, a pour ambition de promouvoir la création contemporaine auprès du public et des professionnels des arts visuels. Elle offre son soutien aux artistes plasticiens par un accompagnement personnalisé : soutien financier à la production d'œuvres, organisation d'expositions, éditions numériques et papier.

La Galerie et espace d'exposition [Le Rayon vert](#), a pour mission de promouvoir la diversité artistique et de rendre l'art accessible au plus grand nombre. Ancrée dans le quartier de Chantenay depuis 1992, l'association se veut aussi être un lieu de rencontres, soutien à la création artistique.

→ [\*\*POUR CANDIDATER, C'EST ICI\*\*](#) ←

## **8 - Liens externes**

### **Dossier de candidature**

[Retrouvez ici le dossier](#) contenant l'ensemble des documents nécessaires à votre candidature :

- Les fiches techniques des différents espaces de Transfert qui accueilleront l'exposition / Les photos de repérage du site
- Les plans d'aménagement et de plantation desdits espaces

### **Éléments à nous retourner**

→ [Le formulaire de candidature](#)

→ Les annexes à nous adresser via le formulaire

- [La lettre d'engagement](#) complétée
- Une présentation visuelle du projet
- Une simulation d'implantation

### **Ressources annexes**

Pour aller plus loin :

- [Transfert, le projet](#)
- [Le futur quartier de Pirmil les Isles en vidéo](#)
- [Les jardins test de Transfert](#)
- [Les essais végétaux du jardin test](#)

Pour participer à une visio ou une rencontre sur le site de Transfert :

- Inscrivez-vous [via ce formulaire](#)